



RCS : LE MANS

Code greffe : 7202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 00604

Numéro SIREN : 440 048 882

Nom ou dénomination : MMA IARD

Ce dépôt a été enregistré le 14/08/2017 sous le numéro de dépôt 3594

Duplicata  
GREFFE DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
DU MANS

Cité Judiciaire  
1 Avenue Pierre Mendès France  
72014 LE MANS CX 2  
Contact: Gtcsarthe@aol.com Site: www.infogreffe.fr  
TEL : 0 891 01 11 11

## RECEPISSE DE DEPOT

MMA Direction Vie Sociale  
14 boulevard Marie et Alexandre Oyon  
72030 LE MANS CEDEX 9

V/REF :  
N/REF : 2001 B 604 / 2017-A-3594

Le greffier du tribunal de commerce du Mans certifie qu'il a reçu le 14/08/2017, les actes suivants :

Extrait de procès-verbal du conseil d'administration en date du 23/06/2017  
- Modifications relatives au conseil d'administration

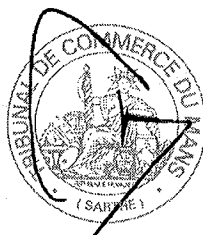
Extrait de procès-verbal d'assemblée générale mixte en date du 23/06/2017  
- Démission(s) de commissaire(s) aux comptes

Concernant la société

MMA IARD  
Société anonyme  
14 boulevard Marie et Alexandre Oyon  
72030 Le Mans

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-A-3594 le 14/08/2017  
R.C.S. LE MANS 440 048 882 (2001 B 604)

Fait à LE MANS le 14/08/2017,  
LE GREFFIER





**MMA IARD**  
Société Anonyme  
au capital de 537 052 368 euros  
Entreprise régie par le Code des Assurances  
Siège Social : 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon  
72030 LE MANS CEDEX 9  
RCS Le Mans 440 048 882

**EXTRAIT DU PROJET DE PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 JUIN 2017**

Des délibérations du conseil d'administration du 23 juin 2017, il est extrait ce qui suit :

.../

**I – Gouvernance**

**A – Composition des conseils d'administration**

**1. Evolution de la composition des conseils d'administration**

Dans le prolongement de la présentation faite lors du conseil du 31 mars 2017, M. PAGNI fait part des évolutions récentes intervenues au sein des conseils d'administration :

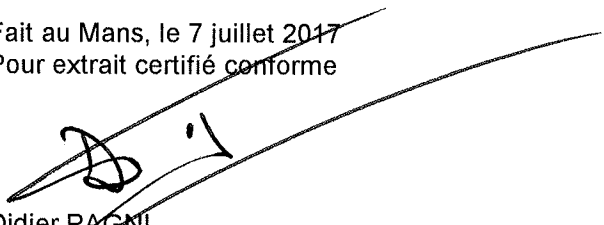
- nomination de Mme Luce BERILLE en qualité d'administrateur dans MMA Vie Assurances Mutuelles par l'assemblée générale de ce jour et en tant que représentant permanent de MMA IARD Assurances Mutuelles aux conseils de MMA IARD (SA) et MMA Vie (SA) par lettres du 29 mai 2017,
- nomination de Mme Delphine LEMAIRE en qualité de représentant permanent de Covéa Coopérations aux conseils de MMA IARD (SA) et MMA Vie (SA) par lettres du 29 mai 2017,
- dans MMA IARD (SA) : remises des mandats d'administrateurs de MM. DELAHAIGUE, ELIE, CHARMENTANT, MMA Vie (SA) et Assurances Mutuelles de France à effet du 29 mai 2017,
- dans MMA Vie (SA) : remises de mandats d'administrateurs par MM. DELAHAIGUE, VERGES, CHARMETANT, MMA Vie Assurances Mutuelles et Fidélia à effet du 29 mai 2017.

Suite à ces remises de mandats et conformément aux décisions prises en avril, le conseil est sollicité pour ne pas pourvoir à leur remplacement.

→ Le conseil, après avoir pris acte de ces évolutions à effet du 29 mai 2017, décide ne pas pourvoir aux remplacements des administrateurs démissionnaires cités ci-dessus. Le conseil d'administration est désormais composé de 12 membres.

/...

Fait au Mans, le 7 juillet 2017  
Pour extrait certifié conforme

  
Didier PAGNI,  
Secrétaire du conseil

**MMA IARD**  
Société Anonyme  
au capital de 537 052 368 euros  
Entreprise régie par le Code des Assurances  
Siège Social : 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon  
72030 LE MANS CEDEX 9  
RCS Le Mans 440 048 882

---

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 23 JUIN 2017**

Des délibérations de l'assemblée générale mixte du 23 juin 2017, il est extrait ce qui suit :

/...

**I. RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

/...

**9<sup>ème</sup> RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, prend acte de la démission du cabinet Ernst & Young Audit de ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**10<sup>ème</sup> RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, prend acte de la démission du cabinet Picarle & Associés de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

/...

**III. RESOLUTION COMMUNE AUX DEUX ASSEMBLEES**

**13<sup>ème</sup> RESOLUTION**

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

/...

Fait au Mans, le 29 juin 2017  
Pour extrait certifié conforme

  
Didier PAGNI  
Secrétaire